

LE PUBLICISTE.

QUARTIDI 14 Thermidor, an VIII.



Détails sur l'entrée des Français à Francfort. — Etat des dépenses faites par l'Angleterre depuis le commencement de la guerre. — Ressources de la France en cas de reprise des hostilités. — Débats du parlement d'Angleterre sur les prisons. — Injures d'un journal anglais contre le roi de Prusse. — Expérience faite à Rouen d'un bateau-poisson. — Nouvelles diverses.

Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est de 13 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année.

Les loix & arrêtés des consuls sont imprimés textuellement & délivrés aux souscripteurs sans augmentation de prix.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

A L L E M A G N E.

De Ratisbonne, le 23 juillet (4 thermidor).

La plus grande partie des troupes françaises qui étoient en Bavière, ont rétrogradé depuis cinq à six jours, les unes par Landsberg & Augsbourg, se dirigeant vers la Haute-Souabe & la rive droite du Danube; les autres par Donawerth & Neubourg, se dirigeant vers le duché de Wurtemberg & la partie du cercle de Franconie, comprise entre Rednitz, le Mein & le Danube. Ces mouvemens rétrogrades, à de si grandes distances, donnent lieu de présumer que l'armistice conclu le 15 juillet, a été précédé ou accompagné d'autres transactions qui doivent servir de base à la conclusion prochaine & définitive de la paix. Suivant des lettres de Munich & de Vienne (rapportées par quelques gazettes), le traité de Campo-Formio a été déjà accepté pour base principale de la paix, moyennant quelques changemens & additions dont on est aussi d'accord. On ajoute que l'ouvrage de la paix étoit déjà tellement avancé, lors de la convention du 15, que sa conclusion définitive aura très-probablement lieu avant la fin de septembre.

Les troupes françaises, qui faisoient le blocus d'Ulm & d'Ingolstadt, ont pris des cantonnemens autour de ces places. Avant la publication de l'armistice, la garnison d'Ulm avoit fait différentes sorties qui avoient pu convaincre les Français des obstacles qu'éprouveroit la prise de cette place, que ses ouvrages extérieurs & les mines pratiquées en avant, rendent beaucoup plus forte qu'on ne l'avoit présumé.

Extrait d'une lettre d'Augsbourg, du 23 juillet (4 thermidor).

L'Angleterre a dépensé depuis huit ans plus de 200 millions de livres sterl. (4 milliards & demi de livres tournois), en frais extraordinaires de guerre, subsides, &c., pour affaiblir de plus en plus la France, (expression de M. Pitt, dans une séance très-récente de la chambre des communes, expression qui n'a pas fait rire alors, mais qui est devenue bien ridicule deux mois après). L'empereur

& les autres puissances continentales ont dépensé de leur côté, à l'instigation du ministère anglais, plus d'un milliard de livres tournois d'extraordinaire, & au moins 4 ou 500 mille hommes, aussi pour affaiblir la France. Et il en est résulté que les habitans de la Hollande, de la Belgique, des deux rives du Rhin & du Danube, de la Suisse, du Piémont, de la Lombardie, de l'état de Gènes, de Venise, de la Toscane, des états du pape, du royaume de Naples, &c., ont payé, en contributions extraordinaires, réquisitions, emprunts forcés, &c. au-delà de 2 milliards livres tournois aux armées françaises pour les affaiblir de plus en plus.

C'est un spectacle vraiment imposant, & dont l'histoire n'offre aucun exemple depuis les conquêtes des Romains, que cette ligne de démarcation que viennent de tracer les armées françaises! Quelle immense étendue de pays conquis les armées françaises ont laissée derrière elles! Il y a là de quoi composer un empire presque aussi puissant que la France même. Calculons :

La Belgique fournissoit 16,000,000 & 16,000 hommes à la maison d'Autriche: ci	32,000 hommes.
La Hollande solde	25,000
Elle peut lui fournir	25,000 auxiliaires.
La rive gauche du Rhin peut entretenir & solder au moins	38,000 hommes.
Le pays conquis sur la rive droite du Rhin, depuis Dusseldoff jusqu'à Ratisbonne, & de Strasbourg aux rives de l'Inn, peuvent soudoyer & nourrir au moins	50,000
La Suisse	18,000
La Savoie & le comté de Nice	10,000
Le Piémont	20,000
La république cisalpine peut soudoyer	20,000
Elle peut fournir	20,000
Les républiques de Gènes & de Lucques peuvent solder	10,000

Total 268,000 hommes

que peuvent soudoyer ou fournir les pays conquis par la république française à l'époque du mois de juillet 1800.

La France peut, sans effort, en soudoyer . . . 252,000

Total 500,000 hommes

que la république française peut entretenir sans effort, & sur un pied permanent, tant que la paix continentale n'aura pas été conclue, & dans la supposition qu'elle maintiendra ses armées sur la ligne actuelle de Groningue à Bamberg, de Ratisbonne à Bologne & à Lucques.

Ces calculs ne sont pas exagérés. Il suffit, pour s'en convaincre, de les comparer avec la population des pays conquis par les armées françaises depuis l'année 1794.

Ajoutez à cela les forces auxiliaires de l'Espagne, tant de terre que de mer, & vous trouverez que les pays conquis & les alliances obtenues par les victoires des armées françaises, équivalent à la puissance même de la France avant la guerre. Ainsi, le gouvernement français dispose aujourd'hui des forces, des richesses & de l'industrie de 50 millions d'habitans, au lieu de 25 millions, qui lui ont suffi pour dompter ses nombreux ennemis avant les conquêtes postérieures à l'année 1794.

Dans cet état de choses, il est impossible que l'Autriche puisse

hésiter à conclure la paix que lui offre le gouvernement français à des conditions très-avantageuses pour elle. Aussi les lettres les plus récentes de Vienne assurent que les préliminaires en sont déjà signés, & qu'on y a pris pour base le traité de Campo-Formio avec quelques modifications.

De Francfort, le 26 juillet (7 thermidor).

Les Français avoient plusieurs fois menacé les magistrats de mettre ici garnison, s'ils ne payoient la contributions de 800 mille livres qu'ils avoient imposée. Le magistrat s'y étant de nouveau refusé avant-hier, hier matin à neuf heures les Français sont entrés dans cette ville par la porte dite Naunfrose, au nombre de 2000 à 2400 hommes : ils sont de la division Souham. Un escadron du 5^e. régiment de hussards ouvrit la marche ; venoit ensuite un détachement de l'artillerie volante, mèches allumées, menant une pièce de 8, une de 4 & un obusier, avec trois caissons. La colonne étoit terminée par l'infanterie, forte de 2000 hommes, tirée des 66^e. & 110^e. demi-brigades. Le général de brigade Gérard, dit Vieux, commandoit les troupes. Le général de division Souham étoit déjà en ville. Les Français ont pris possession des portes ; mais les soldats de la ville y continuent leurs services. Les Français sont logés chez le bourgeois. Le général Souham a établi ici son quartier-général. Il a été recommandé à l'ordre aux soldats français de ne commettre aucun excès ; ceux qui s'en rendroient coupables seroient punis d'après les loix militaires. On se loue beaucoup jusqu'à présent de leur conduite. Plusieurs conférences ont eu lieu entre le magistrat & leurs généraux ; mais rien n'a encore été arrangé. Depuis hier aucune voiture ne peut sortir de la ville. On dit que ces troupes sont en exécution militaire.

On apprend de Babenhausen, à quatre lieues d'Offenbach, du côté de Seligenstadt, qu'il doit y arriver un corps de troupes françaises pour occuper la rive gauche du Rhin.

De Manheim, le 27 juillet (8 thermidor).

Les Français ont mis dans notre ville 150 à 200 hommes de garnison ; ils seront logés dans les casernes & nourris aux frais des habitans. Les généraux & officiers seront défrayés dans les auberges ; aux dépens de la ville. On est très-satisfait de la bonne discipline qu'observent les troupes dans le Palatinat de la rive droite du Rhin. Un soldat de la légion polonoise, qui s'est permis des excès dans un village, a été sur-le-champ arrêté & traduit devant un conseil de guerre.

I R L A N D E.

De Dublin, le 15 juillet (24 messidor).

Un parti d'insurgens, au nombre d'environ cinq cents, étoit rassemblé, il y a quelque nuits, dans le cimetière d'une ancienne abbaye près de Clonmels, lorsqu'un passant l'ayant aperçu, sans en être découvert, courut prévenir le général sir C. Asgryd, qui fit partir aussitôt un fort détachement ; mais les insurgens, sans doute avertis qu'on marchoit contre eux, s'étoient déjà dispersés lorsque le détachement arriva.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 25 juillet (4 thermidor).

Les communications entre notre cour & celle de Berlin paroissent, depuis douze à quinze jours, plus intéressantes & plus actives qu'elles ne l'étoient auparavant. Si l'on en juge par certaines apparences, nos ministres ne paroissent pas satisfaits des dispositions du cabinet prussien. Les raisonnemens qu'on trouve dans les journaux ministériels pourroient servir à confirmer cette conjecture. On s'y livre

même depuis quelque tems à des sarcasmes assez amers sur l'obstination de la Prusse à persévérer dans son système de neutralité. Voici par exemple un paragraphe qu'on trouve dans le *Times*, sous le titre de *lettre de Hambourg*, & qu'on ne doit guere croire avoir été publié sans dessein.

« On assure que la Prusse négocie en faveur de la Bavière, ou, en d'autres mots, qu'elle marchand le prix de la rédemption de cet électorat. Le nord de l'Allemagne jouit d'une tranquillité momentanée, qui ne peut se concilier ni avec son honneur, ni avec sa sûreté. Il seroit difficile de trouver un prince, dont le nom & la ruine nous aient été transmis par l'histoire de l'ancienne Rome, qui n'ait joué quelque tems le rôle de la Prusse. Il y en a eu très-peu qui ne s'en soient repentis, & il n'y en a pas un que ce rôle n'ait rendu méprisable ou infâme aux yeux de la postérité ».

Depuis que nos papiers publics déclament contre la neutralité prussienne, il ne seroit pas possible d'y trouver un passage plus violent & plus injurieux.

Les dernières séances du parlement n'ont rien eu d'intéressant que les débats sur la manière dont les prisonniers sont traités dans la prison de *Cold-Bath-Fields*. Cette prison a été nouvellement construite, & c'est la première dans ce pays où l'on ait introduit l'usage de ce qu'on appelle la *reclusion solitaire*, c'est-à-dire, où certain prisonniers, renfermés dans des cellules à part, ne peuvent communiquer avec qui que ce soit ; usage recommandé par plusieurs amis de l'humanité, comme pratiqué avec le meilleur succès dans les prisons de Philadelphie. Les loix d'Angleterre laissent aux geoliers le droit de renfermer plus étroitement, de mettre même aux fers les prisonniers qui désobéissent aux règles prescrites, qui commettent quelque violence ou qui tentent de s'échapper. Ce droit accordé aux geoliers est souvent un prétexte pour eux d'exercer des rigueurs arbitraires, des vexations & des exactions odieuses contre les malheureux soumis à leur garde.

Il s'est élevé des plaintes multipliées contre le concierge de la nouvelle prison, accusé de toutes sortes de mauvais traitemens à l'égard des prisonniers. Après la déclaration d'un jury convoqué à cet effet, il y a eu un comité nommé par la chambre des communes, & en conséquence un rapport fait à la chambre. Sir Francis Burdett-Jones a fait, le 22, une motion dans laquelle il expose tout au long les griefs imputés au concierge de la prison ; il a attaqué la conduite des magistrats chargés de veiller à ce que les prisons soient administrées conformément aux loix du pays & aux principes de l'humanité, & a accusé de partialité le rapport du comité. Il a conclu à ce que la chambre se formât en comité pour examiner l'état de la prison de *Cold-Bath-Field*.

Plusieurs orateurs ont parlé sur ce sujet. Le résultat du débat a été que la conduite des magistrats a été en effet très-repréhensible ; mais que les mauvais traitemens exercés contre les prisonniers par le concierge ont été fort exagérés ; qu'il y a lieu à faire une enquête sur cet objet, & que S. M. sera priée de donner des ordres pour faire examiner l'état & l'administration de la prison de *Cold-bath-Fields*.

Le duc de Portland, président du conseil privé, & M. Pitt, s'étoient rendus à cette prison quelques jours auparavant, pour examiner par eux-mêmes l'état des choses. Beaucoup de personnes regardent la punition de la *reclusion solitaire* comme incompatible avec le caractère & les habitudes du peuple anglais. Tout ce qui choque les opinions habituelle

d'un pe
avoir en

Des
capitulat
a été en
partie de
sur des b
gaïse &
alliées. C
fort con
tinent.

Suiva
indiffère
célébré
qui s'es
village
nistres
de plus

D'ap
l'état se
rins po
pour le
ministre
pour la
florins
& dépe

Les
que le s
sera, à
les ord
toire c
révoqu
Les
de tra
annuel
guerre
auront
pourra
francs.
de ceu
talent,

— L
titut d
cassati

— I
décide
lettres
contre
que les
par co
pagne.
s'ront
La s
l'exam

d'un peuple, rencontre toujours de la résistance & peut avoir en effet des inconvéniens graves.

Des lettres particulières de Constantinople porte que la capitulation conclue entre le général Kléber & le grand-visir a été enfin ratifiée & mise à exécution. On ajoute qu'une partie de l'armée française a déjà été embarquée pour Toulon sur des bâtimens de transport, escortés par une frégate française & deux vaisseaux de ligne appartenans aux puissances alliées. Cette nouvelle a besoin de confirmation, car elle est fort contraire à d'autres avis reçus d'Égypte sur le continent.

Suivant un rapport plus authentique, mais beaucoup plus indifférent, le lord Elgin, notre ambassadeur à la Porte a célébré le jour de la naissance du roi par une fête rurale qui s'est donnée avec beaucoup de magnificence dans le village de Bellegrade, près de Constantinople. Tous les ministres des puissances alliées y ont assisté. Il y a eu un dîner de plus de cent couverts, suivi d'un concert & d'un bal.

REPUBLIQUE BATAVE.

De la Haye, le 27 juillet (8 thermidor).

D'après le rapport du citoyen Appelins, les besoins de l'état se montent à 42,620,000 florins, dont 25,920,000 florins pour les intérêts de la dette nationale 5,000,000 florins pour les emplois de la république, 300,000 florins pour les ministres & autres employés de l'extérieur, 4,000,000 florins pour la marine, 6,000,000 florins pour l'armée, 1,200,000 florins pour les dignes, & 2,00,000 florins pour les pauvres & dépenses imprévues.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Paris, le 15 thermidor.

Les consuls ont pris, le 7 de ce mois, un arrêté portant que le service de l'habillement & de l'équipement des troupes sera, à compter du 1^{er} vendémiaire prochain, confié sous les ordres immédiats du ministre de la guerre, à un directoire composé de trois membres, qui seront nommés & révoqués par le ministre de la guerre.

Les membres du directoire auront chacun 10,000 francs de traitement fixe. Le président jouira d'un supplément annuel de 2000 fr. Lorsque les ordres du ministre de la guerre, relatifs à l'habillement & l'équipement des troupes auront été bien & ponctuellement exécutés, le ministre pourra disposer, chaque année, d'une somme de 12 mille francs, soit en faveur du directoire en corps, soit en faveur de ceux de ses membres qui auront développé le plus de talent, d'activité & de zèle.

— Le citoyen Dubois (du Haut-Rhin) est nommé substitut du commissaire du gouvernement près le tribunal de cassation.

— Le ministre de la justice avoit proposé aux consuls de décider, par un arrêté, que la contrainte par corps, pour lettres-de-change & autres causes civiles, n'auroit pas lieu contre les conscrits qui se rendront sous leurs drapeaux; que les créanciers ne pourront faire usage de la contrainte par corps contre les conscrits qu'à leur retour de la campagne, & que ceux d'entre eux qui sont détenus pour dette, seront mis en liberté.

La section de la guerre, à qui les consuls ont renvoyé l'examen de cet arrêté, a pensé qu'il n'y avoit pas lieu à

modifier en faveur des conscrits les dispositions des loix de 15 germinal & 4 floréal an 6.

— On assure que les citoyens Mengourit, Bertholio, Housset (de l'Yonne), Rousselin, Roux (de la Marne), Citadella, sont nommés membres de la commission chargée de la radiation des prévenus d'émigration.

— Le général Jourdan a eu avant-hier une audience du premier consul, sur l'objet de sa mission à Turin. On assure que son départ est fixé au 15 de ce mois.

— Par suite des mesures prises par le préfet de police, de concert avec les régisseurs de l'octroi, pour la répression de la fraude, l'on a encore découvert ces jours derniers une communication souterraine, partant d'une maison sise à la Villette, & aboutissant dans celle du citoyen Ferrou, rue du faubourg St-Denis, n^o. 94. On a saisi 45 barriques de vin rouge, 7 feuilletes d'eau-de-vie, plusieurs barriques vides, environ 180 mètres de tuyau de fer-blanc, & tous les ustensiles employés à la fraude; le tout a été envoyé à la régie de l'octroi.

— Un de nos journaux dément aujourd'hui le prétendu passage de Barthelemi par Bâle, & assure qu'il étoit hier à Paris.

— On a fait à Rouen l'expérience du *Bateau-Poisson*. Ce bateau s'est submergé sept à huit fois en totalité & s'est relevé ensuite de lui-même. Le plus de tems qu'il est resté sous l'eau a été de huit minutes. On descend dans l'intérieur du bateau par une ouverture faite en forme de tonneau qui excède d'environ un demi-mètre le ras de l'eau. Quand les agens de l'expérience vouloient d'escendre tout-à-fait dans la rivière & disparaître, ils abaissoient le couvercle, se submergeoient entièrement, & perdoient ainsi toute communication avec l'air extérieur. Les inventeurs de cette ingénieuse machine sont américains; leur capitaine se nomme Fulton. Ils sont descendus au nombre de trois dans le bateau & y sont demeurés tout le tems qu'a duré l'expérience, c'est-à-dire, depuis une heure jusqu'à deux heures & demie.

— Le tribunal du département d'Eure & Loire a terminé, le 9 de ce mois, l'affaire des brigands d'Orgères; 20 ont été condamnés à mort, 32 aux fers, 5 à la réclusion, & 20 ont été acquittés.

— Le commissaire général de police de Bordeaux a fait publier un rapport de la société de médecine, qui détruit les bruits allarmans que la malveillance avoit répandus, & suivant lesquels la peste s'étoit manifestée aux Chartrons & à l'hospice St-André.

— Les bruits répandus sur la persécution qu'éprouvoient, dans le département du Bas-Rhin, les acquéreurs de biens nationaux, sont démentis par le conseil-général du département du Bas-Rhin.

— Tout est soumis dans l'isle de Corse, excepté le Finmorbo, dont les rebelles se sont retranchés dans des montagnes inaccessibles.

— Des lettres écrites par des officiers autrichiens portent la perte de l'armée impériale, depuis l'ouverture de la campagne sur le Rhin, à 54 mille hommes tués, blessés, prisonniers & déserteurs. On ne comprend pas dans ce calcul la perte essuyée par les troupes d'Empire & les milices.

— Il y a eu le 26 prairial, à Archangel, un ouragan qui a causé pour 200 mille roubles de dommages aux bâtimens qui se trouvoient dans ce port.

Suite du voyage de mesdames Adélaïde & Victoire (1).

Il y avoit 18 jours qu'on attendoit la réponse de l'amiral russe, lorsqu'il arriva un incident qui pouvoit devenir très-inquietant pour les princesses, mais qui eut une suite aussi heureuse que les circonstances en étoient romanesques. Un officier corse, nommé *Boccheciampi*, à qui le comte de Chastellux avoit rendu quelque service à Naples, vint lui rendre visite. Il s'étoit vu obligé, ainsi que plusieurs autres Corses émigrés, de sortir brusquement de Tarente, lorsqu'on y étoit venu planter l'arbre de la liberté. Ils attendoient une occasion de s'embarquer pour Corfou. Un de ces officiers, en passant dans un village, fut pris pour le prince héréditaire des Deux-Siciles. Cette circonstance ne parut pas d'abord exciter une grande attention, mais le lendemain on apprit que les habitans de Brindes étoient dans la même erreur. Des matelots de Trabaccolo racontèrent qu'ils avoient vu le prince royal, & qu'ils le connoissoient parfaitement, que le peuple l'avoit conduit à l'église & recevoit ses ordres, & qu'on donnoit la chasse aux jacobins. On fit quelques questions aux matelots sur l'équipage & la suite du prétendu prince; ils répondirent qu'il étoit venu comme un pauvre; (comme un poverello) mais qu'ils n'en étoient pas moins sûrs que c'étoit le prince royal, & que des gardes-du-corps l'avoient même reconnu. Le soir, on annonça que le prince s'étoit informé avec empressement, des dames de la ville, & qu'il viendrait leur baiser la main le lendemain. Il y avoit eu beaucoup de danger à contrarier cette erreur populaire, qui excitoit parmi les habitans un zèle royaliste, poussé jusqu'à la frénésie; mais il étoit encore plus désagréable pour les princesses d'avoir l'air de favoriser une telle imposture. Il falloit donc attendre avec prudence la fin de cette étrange aventure.

Le jour suivant on vit arriver une foule de petites barques, pleines de monde, avec pavillon napolitain, & sur l'une desquelles étoit le prince. Il faut avouer qu'un imposteur audacieux auroit pu profiter de quelques traits de ressemblance qui se trouvoient en sa figure & celle du prince royal. Il vint sur le trabaccolo des princesses, & s'empressa de leur dire qu'il étoit le comte de Corbara, émigré corse, très-fidèle serviteur du roi; qu'étant à pied, mal vêtu, sans argent, il ne devoit pas s'attendre à être pris pour le fils d'un roi; qu'il avoit fait tout ce qu'il avoit pu, mais inutilement, pour détromper le peuple, & qu'il ne lui restoit plus qu'à faire servir cette erreur, s'il étoit possible, à l'avantage du roi de Naples. Il pria en même-tems mesdames Adélaïde & Victoire de vouloir bien, dans l'occasion, rendre témoignage de son innocence auprès des deux monarques. Le comte de Chastellux lui demanda comment il comptoit terminer un rôle si hasardeux à prolonger. Il répondit qu'il avoit déjà déterminé le peuple à le laisser aller à Corfou pour demander du secours à l'amiral Uschakoff. Sa douceur, le désintéressement avec lequel il refusa de l'argent qu'on lui offroit, & la prudence avec laquelle il se conduisit dans

(1) Voyez la feuille du 1^{er} thermidor.

une circonstance si extraordinaire, intéressèrent tout le monde en sa faveur. Il est bien certain que le peuple auroit massacré quiconque auroit osé soutenir que c'étoit un imposteur. Tous les marins se disputoient à qui auroit l'honneur de conduire la barque qui devoit transporter à Corfou le prince héréditaire des deux Siciles. Il partit le jour suivant; mais le peuple voulut retenir M. de Boccheciampi & un autre corse, M. Cesari, qui paroissoient ses courtisans les plus affidés. On a appris depuis que le malheureux jeune homme avoit été pris par un corsaire barbaresque, racheté ensuite par le consul anglais, & conduit à Palerme, où il avoit été bieu reçu par la cour sicilienne.

Après son départ, M. de Boccheciampi s'occupa à ex-pulser du pays les patriotes; il harangoit le peuple; il faisoit des proclamations au nom de la religion & du roi; mais sans parler du prince héréditaire. Il reçut des députations de tous les cantons voisins, & se trouva à la fin assez fort pour ramener les villes de Martina, de Lecco & de Tarente sous la domination du roi, malgré l'opposition de l'archevêque, qui étoit président de la municipalité & qu'il fit arrêter. M. de Boccheciampi étoit en correspondance avec le comte de Chastellux, à qui les royalistes de Brindes mon-troient une grande confiance. Ils l'instruisoient de tout ce qui se passoit, & l'embarrassoient quelquefois beaucoup par leurs questions. Ils lui demandèrent un jour qui étoit ce gentilhomme qui n'étoit connu que sous le nom de *chargé d'affaires*: le comte de Chastellux répondit que c'étoit une *personne envoyée exprès pour les affaires*. Ces bonnes gens, satisfaits de cette réponse, se reprochoient leur curiosité & se disoient entre eux: *Nous saurons son nom quand il en sera tems; à présent on ne veut pas nous le dire.* (La fin dans un prochain numéro).

Bourse du 13 thermidor.

Rente provis., 22 fr. 88 c. — Tiers consol., 34 fr. 50 c. — Bons $\frac{2}{3}$, 1 fr. 53 c. — Bons d'arrérage, 86 f. 25 c. — Bons pour l'an 8, 85 fr. 25 cent. — Syndicat, 67 fr. 00 c. — Coupures, 67 fr. 00 c.

Carte de la république française, divisée en arrondissement communaux, indiquant les sièges des tribunaux d'appel & de première instance, les chefs-lieux de préfectures, sous-préfectures, les cantons compris dans la loi du 28 pluviôse an 8, les routes, relais de poste & les communications diverses de l'intérieur; par L. Capitaine, premier ingénieur de la grande carte de France, & P. G. Chanlaire, associé à l'entreprise de cette même carte, & l'un des auteurs de l'Atlas national. Prix, enlumines, 15 francs, pour Paris, & 15 fr. 50 cent., franc de port. A Paris, chez les auteurs, P. G. Chanlaire, rue Geoffroi-Langevin, n^o. 328; & L. Capitaine, rue Serpente, n^o. 17.

Cette carte est une nouvelle division du territoire de la république, préparée & arrêtée par le conseil d'état, sur les cartes des mêmes auteurs, déposées aux archives nationales, & adoptée par la loi du 28 pluviôse an 8. Les douze feuilles qui la composent se réunissent parfaitement & présentent, non seulement le territoire de la république, mais encore une grande partie de l'Angleterre, de l'Allemagne & de l'Italie.

L'Histoire de Russie, que nous avons annoncée dans la feuille d'hier, est de format in-8^o, & coûte 40 fr.